

Visualisation

Question écrite (13/05/2020)**Déploiement dans les consulats du dispositif d'aide sociale exceptionnelle destinée aux Français de l'étranger**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interpelle M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le déploiement dans les consulats du dispositif d'aide sociale exceptionnelle de cinquante millions d'euros destinée aux Français de l'étranger. Les postes viennent en effet de mettre en ligne des formulaires de pré-demande. Parmi les informations à instruire par le requérant figure celle de savoir s'il possède une autre nationalité que la nationalité française. Elle aimerait connaître l'importance de cette information dans l'attribution de cette aide exceptionnelle.

Fermer